

Communiqué de presse

Les dernières décisions du Département de l'Indre

Au cours de la Commission permanente du vendredi 20 septembre 2024, présidée par Marc Fleuret, Président du Département, 48 dossiers ont été examinés. Parmi les dossiers présentés, à noter les principales décisions :

SOLIDARITÉ TERRITORIALE

- **Répartition du Fonds de péréquation de la taxe professionnelle** : conformément à ce qui revient à chaque Département, la somme de 737.043 € est à répartir au titre de ce fonds entre 9 communautés de communes et 94 communes dites défavorisées (sur les critères de population, de ruralité et de potentiel financier).
- **Fonds d'Action Rurale** : le reliquat a été attribué et permettra la réalisation de projets de voirie ou d'équipement rural pour les territoires suivants :
 - canton de Levroux : 5.031 € pour des travaux d'aménagement de sécurité à Saint-Valentin,
 - canton de Neuvy-Saint-Sépulchre : 22.164 € pour des travaux de voirie à Crevant,
 - canton de Saint-Gaultier : 10.050 € pour l'acquisition d'un tracteur pour la commune de Mauvières,
 - canton de Valençay : 18.000 € pour l'installation d'un système d'alerte à la population à Lye.
- Le Département accompagne les collectivités et établissements publics dans la réalisation d'études et travaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement. Au titre du **Fonds départemental de l'Eau**, il engage trois opérations relatives à l'alimentation en eau potable. Ces actions visent à renforcer la gouvernance des services d'eau et à améliorer la sécurisation des infrastructures, notamment avec des dispositifs anti-intrusion. Les projets soutenus sont les suivants :
 - Communauté de communes Chabris - Pays de Bazelle : financement d'une étude de gouvernance à hauteur de 26 507 €.
 - Communauté de communes Brenne - Val de Creuse : financement d'une étude de gouvernance à hauteur de 31 034 €.
 - SIAEP Val de Creuse : réalisation de travaux de sécurisation des ouvrages pour un montant de 6 794 €.
- Dans le cadre du **Fonds départemental « une Commune - un Logement »**, le Conseil départemental subventionne l'aménagement des bâtiments communaux en vue de les transformer en logements locatifs. Des subventions sont accordées aux 2 communes suivantes :
 - 12.241 € attribués à la Commune de Lourouer-saint-Laurent pour la réalisation d'un logement locatif dans le bâtiment du dernier commerce du village,
 - 4.408 € attribués à la Commune du Pêchereau pour l'aménagement d'un studio, à l'étage de la future Maison de santé, destiné à accueillir les stagiaires ou remplaçants des professionnels de santé.
- **Aménagement du territoire** : comme chaque année, le Département verse une participation aux dépenses de fonctionnement du syndicat mixte du Pays d'Issoudun et de Champagne berrichonne. Les élus ont validé une enveloppe de 13.340 € pour l'année 2024.

SOLIDARITÉ

- **Développer l'offre médicale sur l'ensemble du territoire** :
 - 5.000 € accordés à un kinésithérapeute installé à Issoudun, aide majorée de 10.000 € pour les visites à domicile,
 - une bourse mensuelle de 600 € est attribuée à une étudiante en orthophonie souhaitant s'installer dans l'Indre, pour ses 3e, 4e et 5e années, soit jusqu'à sa date d'installation ou au maximum pour 36 mois.
- Le Département finance **50 dispositifs Monsherif pour renforcer la protection des femmes victimes de violences intra-familiales**. Ces dispositifs permettent la géolocalisation, l'envoi de messages d'alerte, la capture de preuves et une alarme sonore. Ils seront remis via les Espaces Sociaux de Proximité pour renforcer la prévention et l'accompagnement sur le territoire.
- **Financement des structures d'accueil de la petite enfance** : une subvention de 15.000 € est attribuée au centre municipal d'action sociale d'Issoudun pour des travaux de rénovation nécessaires pour la création d'une unité « Halte garderie » de 12 places au sein de la Maison de l'enfance François Habert d'Issoudun.
- **Accompagner les personnes âgées en perte d'autonomie** :
 - une subvention de 52.000 € est attribuée à l'OPAC 36 pour compléter le financement de sa structure d'habitat regroupé sur la commune de Châtillon-sur-Indre,
 - 32.119 € accordés au Village-retraite « Espoir Soleil » de Lucay-le-Mâle pour l'acquisition d'un véhicule frigorifique pour son service de portage de repas.

ATTRACTIVITÉ, TOURISME, CULTURE ET ENVIRONNEMENT

- **Soutien aux manifestations culturelles** de Châteauroux et Déols pour un montant de 17.800 € dont 15.000 € attribués à l'association MLC Belle-Isle pour l'organisation de ses activités culturelles.
- **Fonds d'aide à la valorisation des espaces, site et itinéraires de nature** : 21.791 € accordés à la Commune de Saint-Aigny pour l'aménagement d'un espace sportif et de loisirs sur les bords de Creuse.

ÉDUCATION

- **Fonctionnement dans les collèges** :
 - une dotation complémentaire de 40.000 € a été accordée au collège d'Ardentes afin d'honorer les factures d'énergie et permettre la continuité des activités pédagogiques,
 - une subvention de 150.723 € est versée aux collèges privés du département, sous contrat d'association avec l'État, au titre des investissements.

CONTACTS PRESSE :

Muriel Bonnefond - Direction de la Communication

Mail : mbonnefond@indre.fr - Tel : 02 54 08 38 53 / 06 72 01 09 26

Paul Gary - Direction du Cabinet du Président

Mail : pgary@indre.fr - Tel. : 02 54 08 36 81 / 06 80 59 64 92

